

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF MINES, INDUSTRY
AND TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

TENDERS BOARD

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°...../DC/MINMIDT/CIPM/2025
DU.....RELATIF A L'ACQUISITION DE VINGT-CINQ (25)
TABLETTES POUR LE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES DU MINMIDT.

1. Objet de la Demande de Cotation

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance une consultation auprès des prestataires de droit camerounais exerçant dans le secteur concerné, en vue de l'acquisition de vingt-cinq (25) tablettes pour le suivi des recettes non fiscales du MINMIDT.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la fourniture de vingt-cinq (25) tablettes pour le suivi des recettes non fiscales du MINMIDT.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises exerçant dans le secteur concerné et répondant aux critères de qualification indiquées dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINMIDT de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n°59 29 039 06 340010 524219 911.

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est en ligne.

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINMIDT porte 116 de l'immeuble ministériel « rose », numéro de téléphone : 222 22 27 35, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

7. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

Le dossier de Demande de Cotation peut être obtenu en version physique ou par téléchargement au Service des Marchés Publics du MINMIDT porte 116 de l'immeuble ministériel « rose », numéro de téléphone : 222 22 27 35 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de 15 000 (quinze mille) Francs CFA, payable au Trésor Public.*

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA TTC 10 000 000 (dix millions).

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquittée à la main date et timbrée, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 10 du DC. Le montant de ladite caution est fixé à 200 000 (deux cent mille) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

NB : la caution doit être accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC), son absence entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Remise des Cotations

Chaque cotation rédigée en français ou en anglais devra être déposée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>. Une copie de sauvegarde (clé USB) devra être également déposée au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel « Rose », et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au plus tard le 27 MAI 2025 à 12 heures. Elles devront porter la mention:

**« AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°000007/AC/MINMIDT/CIPM/2025 DU 28 AVRIL 2025
RELATIF A L'ACQUISITION DE VINGT-CINQ (25) TABLETTES POUR LE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES DU MINMIDT ».**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Dans le cadre de cette Demande de Cotation, les offres sont uniquement déposées en ligne, bien vouloir consulter les procédures de soumissions en ligne en annexe de la Demande de Cotation.

La taille maximale des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 05 Mo pour l'offre administrative ;
- 15 Mo pour l'offre technique ;
- 05 Mo pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents contextuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre. Lors de la soumission, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS dans le délai fixé au présent article.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur une clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 27 MAI 2025 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINMIDT, porte 153 de l'immeuble ministériel « Rose ».

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

12. Recevabilité des Cotations

Une copie de sauvegarde des offres administrative, technique et financière enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Seront irrecevables par le Maître d'ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux date et heure limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de la Cotation ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

1. de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission et le récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC) ;
2. de l'absence du cautionnement de soumission;

3. de l'absence récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC) ;
4. des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
5. non-respect de 100% des caractéristiques techniques majeures ;
6. non-respect d'au moins 8 des 12 caractéristiques techniques mineures ;
7. du non-respect de 5 des 7 critères essentiels ;
8. de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
9. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
10. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
11. de la non-conformité du modèle de soumission ;
12. de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
13. de l'absence du Certificat de Conformité ;
14. de l'absence de l'Autorisation du Fabricant ou du Distributeur agréée ;
15. avoir exécuté au cours des trois dernières années 2022, 2023, 2024 au moins deux marchés similaires d'un montant minimum de 10 000 000 FCFA chacun ;
16. de la non-conformité du mode de soumission ;
17. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
18. absence de la copie de sauvegarde ;
19. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

13.2- Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

1. la présentation de l'offre ;
2. les références du soumissionnaire ;
3. la garantie des équipements : 01 an ;
4. le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation) ;
5. la capacité financière d'un montant de FCFA 10 000 000 (dix millions) produite par une banque de 1^{er} ordre et le chiffre d'affaires annuel selon le bilan certifié ou une déclaration statistique et fiscale au cours des 05 dernières années ;
6. les preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-commande ;
7. le planning et délai de livraison.

14. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est d'un (01) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15- Tranches/Allotissement

La présente Lettre-commande est passée en un (01) seul lot.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17- Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leurs cotations pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des cotations.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINMIDT porte 116, numéro de téléphone : 222 22 27 35 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'ouvrage.

19-Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48./-

Yaoundé, le 12 aout 2020

*Le Ministre des Mines, de l'Industrie et
du Développement Technologique (ai)*

Conics :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) ;
- ARMP ;
- Président CIPM/MINMIDT ;
- Affichage -chrono (*pour information/publication*).

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF MINES, INDUSTRY
AND TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

TENDERS BOARD

Request for Quotation Notice

No/RQ/MINMIDT/CIPM/2025 OF FOR
THE ACQUISITION OF TWENTY-FIVE (25) TABLETS FOR MONITORING
MINMIDT NON-TAX REVENUE.

1. Subject of the Request for Quotation

The Ministry of Mines, Industry and Technological Development launches a consultation, with providers under cameroonian law operating in the sector concerned, a consultation with a view to the acquisition of twenty-five (25) tablets for monitoring MINMIDT non-tax revenue.

2. Nature of services

The services include the acquisition of twenty-five (25) tablets for monitoring MINMIDT non-tax revenue.

3. Participation and origin

The participation in this Request for Quotation is open to services providers *and operating in the sector concerned* and meeting the qualification criteria indicated in this Request for Quotation File.

4. Financing

The Services subject of this Request for Quotation shall be financed by the Public Investment Budget of MINMIDT for the 2025 financial year on line 59 29 039 06 340010 524219 911.

5. Submission method

The submission method retained for this Request for Quotation is *online*.

6. Consultation of the Request for Quotation File

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours at the Contracts Department of the Ministry of Mines, Iridustry and Technological Development, Ministerial Building « Rose », door 116 as soon as this notice is published.

It may equally be consulted online on the COLEPS platform to the following addresses: <http://www.marchesplics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website

(www.armp.cm) or on any other electronic communication means indicated by the Project Owner (to be specified).

7. Acquisition of the Request for Quotation file

The hard copy of the file may be obtained at the Contracts Department of the Ministry of Mines, Industry and Technological Development, Ministerial Building « Rose », door 116 as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of 15,000 (fifteen thousand) CFA francs for the purchase of the Tender File fees.*in compliance with the regulation in force payable at the Public Treasury for Public Administrations and in the Special Account CAS- ARMP.*

8. Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies is 10,000,000 (ten millions) F CFA including tax.

9-Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 10 of the Request for Quotation File (RQF), of an amount of 200,000 (two hundred thousand) and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be inadmissible.

10-Submission of Quotations

Each offer written in French or English must be submitted on the COLEPS platform at the address <https://www.marchespublics.cm> and a backup copy (USB key) must also be deposited at the Procurement Department of the MINMIDT, door 116 of the "Rose" Ministerial Building, and one (01) sample offer intended for the ARMP, must reach no later than 27TH MAY 2025 at 12 noon. They must be marked with:

No000007/RQ/MINMIDT/CIPM/2024 OF 28TH APRIL 2025 FOR THE ACQUISITION OF TWENTY-FIVE (25) TABLETS FOR MONITORING MINMIDT NON-TAX REVENUE.

"To be opened only during the bid-opening session".

11-Opening of bids

Bids shall be opened in a single phase on the 27TH MAY 2025 at 1 p.m by the Project Owner's Tenders Board in the hall of the Ministry of Mines, Industry and Technological Development, Ministerial Building « Rose », door 153.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly authorised.

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities for the administrative documents required shall be produced in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must not be older than three (3) months or shall be signed before the date of signature of the Quotation notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48 (forty-eight) hours deadline granted by the Tenders Board, the file shall be rejected.

12-Admissibility of Quotations

A backup copy of the administrative, technical and financial offers recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "backup copy", in addition to the above mention within the allotted time frame.

Will be inadmissible by the Project Owner:

- envelopes bearing information on the identity of the bidders;
- envelopes received after the submission deadlines and times;
- folds without indication of the identity of the Quotation;
- envelopes that do not comply with the submission method;

Any offer not in compliance with this Call for Tenders will be declared inadmissible. In particular the absence of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance.

13-Evaluation criteria

13.1 Eliminatory criteria

The eliminatory criteria include:

1. failure to produce within 48 hours of the opening of the bids, a document from the administrative file deemed non-compliant or missing other than the bid bond and the deposit receipt issued by the Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC);
2. absence of bid bond;
3. the absence of a deposit receipt issued by the Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC);
4. false declarations, fraudulent maneuvers or falsification of documents;
5. failure to comply with 100% of the major technical characteristics;
6. failure to comply with at least 8 of the 12 minor technical characteristics;

7. failure to comply with 5 of the 7 essential criteria;
8. the absence of a declaration on honour of non-abandonment of the performance of a service during the last three years;
9. the absence of a quantified unit price in the quotation;
10. the absence of an element of the financial offer (the submission, the BPU, the DQE);
11. non-compliance of the submission model;
12. the absence of a brochure accompanied by the manufacturer's technical data sheets;
13. the absence of the Certificate of Conformity;
14. the absence of Authorization from the Manufacturer or the authorized Distributor;
15. have executed during the last three years 2022, 2023, 2024 at least two similar contracts of a minimum amount of 10,000,000 FCFA each;
16. non-compliance with the submission method;
17. the absence of the dated and signed integrity charter;
18. absence of backup copy;
19. the absence of the dated and signed declaration of commitment to respect environmental and social clauses.

13.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders will focus namely:

1. présentation of bid;
2. Bidder's References;
3. Equipment warranty: 1 year;
4. after-sales service (availability of spare parts, repair workshop);
5. the financial capacity of an amount of FCFA 10,000,000 (ten million) produced by a first-rate bank and the annual turnover according to the certified balance sheet or a statistical and tax declaration over the last 05 year;
6. evidence of acceptance of the market conditions;
7. the schedule and delivery time.

14 Estimated exécution period

The maximum time frame provided for by Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of the services subject of this Request for Quotation is 01 (one) month. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to commence the services.

15 - Tranches/Allotment

This contract is awarded in a single lot.

16-Award

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the Jobbing Order to the bidder who presented a bid that complied with the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including, where necessary, proposed rebates.

17- Duration of the validity of Quotations

Bidders shall remain committed by their Quotations during **90 (ninety) days** from the deadline set for the submission of Quotations.

18- Additional information

Additional information may be obtained during working hours from the Contracts Department of the Ministry of Mines, Industry and Technological Development, Ministerial Building « Rose », door 116 or online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> or any other means of electronical communication indicated by the Project Owner.

19- Fight against corruption and malpractices

For any denunciation for practices, facts or acts, attempt of corruption or facts of malpractices, please call CONAC at 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48./-

Yaoundé, the 28 AVR 2025

The Ministry of Mines, Industry
and Technological Development (ai)

Copies

- Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) ;
- ARMP ;
- CIPM Chairman ;
- Posting/File (*for information/publication*).

